



ACTION CANCER DU SEIN DU QUÉBEC
BREAST CANCER ACTION QUEBEC



**Pour la réforme de la
Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999**

La boîte à outils pour une
participation citoyenne efficace

table des matières

Préface.....	03
Introduction.....	04
Ce que mon groupe peut faire.....	06
Rencontrer des candidat.es.....	07
Envoyer des lettres aux candidat.es en organisant une séance de rédaction de lettres.....	09
Organiser un débat entre les candidat.es.....	10
Agir sur les médias sociaux.....	11
Ce que je peux faire.....	12
Participer à un débat public.....	13
Questionner les candidat.es quand les occasions se présentent.....	13
Envoyer un message, une lettre électronique de type courriel à votre candidat.e via notre plateforme.....	14
Appeler un.e candidat.e.....	15
Agir sur les médias sociaux.....	17

Rejoindre les médias.....	18
Envoyer un communiqué de presse aux médias.....	19
Écrire une lettre d'opinion pour un journal.....	20
Conclusion.....	22
Annexes.....	24
Annexe A : Suggestions de questions à poser aux candidat.es.....	25
Annexe B : Modèle de fiche d'information sur la LCPE à envoyer aux candidat.es et pour distribution.....	26
Annexe C : Modèle de lettre à envoyer aux candidat.es.....	27
Annexe D : Modèle de communiqué de presse.....	28
Pour plus d'information.....	29
Notes.....	30

Les membres du Comité LCPE d'Action cancer du sein du Québec qui ont piloté ce projet depuis son début :

Jennifer Beeman
Nancy Guberman
Patricia Kearns
Sabrina Leclerc
Viorica Lorcencova
Marie Nikette Lorméus
Lise Parent
Anaïs Perrier-Guzman

Rédaction et révision

Anaïs Perrier-Guzman
Marie Nikette Lorméus
Jennifer Beeman

Design graphique

Jonathan Rehel pour Six CreativeLab

*Nous remercions le Fonds Dragonfly de Tides
Canada pour son soutien financier à ce projet.*



© 2019 Action cancer du sein du Québec

Préface

Action cancer du sein du Québec, de concert avec de nombreux autres groupes du domaine de la santé et de l'environnement, travaille afin de faire resserrer la réglementation concernant l'utilisation de produits chimiques toxiques utilisés dans les biens et produits de consommation courante. Qu'il s'agisse de retardateurs de flamme dans les meubles et l'équipement électronique ou de phtalates dans les cosmétiques, les parfums, les laques pour cheveux, les emballages alimentaires, les rideaux de douche, ces produits chimiques et bien d'autres ont des effets négatifs graves et avérés sur la santé et l'environnement.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 (LCPE) est la pierre angulaire de la réglementation environnementale canadienne. Il réglemente l'utilisation de substances toxiques, les déchets dangereux, les émissions polluantes dans l'air ainsi que dans le ruissellement et les rejets marins dans nos cours d'eau et bien plus encore.

En 2017, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes a publié une étude approfondie de la LCPE. Cette étude constitue « une feuille de route » pour les importantes réformes nécessaires afin de vraiment mettre la loi à jour et protéger la santé humaine et l'environnement.

Nous devons faire de la réforme de la LCPE un enjeu des élections fédérales de 2019. Nous savons quoi faire pour réformer la LCPE afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Maintenant c'est une question de volonté politique pour le faire.

Si ces enjeux vous préoccupent et que vous voulez faire entendre votre voix, nous avons conçu cette boîte à outils pour vous.

Nous y exposons les différentes façons par lesquelles les citoyens peuvent sensibiliser les candidat.es à l'importance de la réforme de la LCPE (ou de toute autre question fédérale). Qu'il s'agisse de rencontrer des candidat.es, de leur envoyer des lettres, d'organiser un débat ou de faire publier une lettre d'opinion dans un journal local, nous présentons les outils nécessaires pour savoir par où commencer et à quoi s'attendre.

Nous espérons que cette boîte à outils vous sera utile. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou de vos questions. N'oubliez jamais que plus les citoyens s'impliquent, plus notre démocratie est forte. Et plus notre environnement est propre, plus nous vivons en santé.

**Les membres du Comité LCPE
d'Action cancer du sein du Québec**



introduction



Cette boîte à outils a été créée pour donner aux citoyen.nes et aux groupes de la société civile les outils nécessaires pour participer activement aux élections fédérales sur des questions qui sont importantes pour eux.

La boîte à outils vise en particulier à faire en sorte que les candidat.es soient sensibilisé.es aux enjeux de la réforme de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE) et qu'ils ou elles s'engagent publiquement en faveur de sa réforme. Elle se veut toutefois utile pour toute question politique qui préoccupe un groupe ou un individu.

La première section examine ce qu'un groupe peut faire pour jouer un rôle actif, de la rencontre avec les candidat.es à l'organisation d'une séance de rédaction de lettres afin de partager leurs préoccupations avec les candidat.es. La deuxième section examine ce que les individus peuvent faire. Et la troisième partie porte sur la diffusion de son message dans les médias. Il y a des éléments dans chaque section qui peuvent être utiles, qu'il s'agisse d'un groupe ou d'un individu qui cherche à s'impliquer, nous vous encourageons donc à parcourir toutes les sections pour vous inspirer.

Vous trouverez en annexe des questions types à poser aux candidat.es, une fiche d'information sur la LCPE qui pourrait être envoyée aux candidats avant une rencontre pour les informer

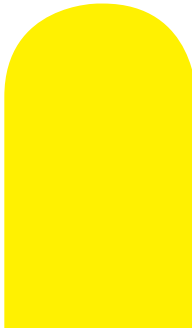
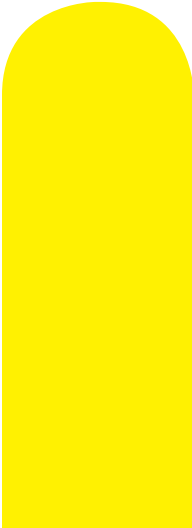
des enjeux, un modèle de lettre aux candidat.es, un modèle de communiqué de presse et d'autres documents qui peuvent être utiles pour sensibiliser les candidat.es à cette problématique.

N'oubliez pas que la chose la plus importante que vous pouvez faire pour appuyer la réforme de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement est d'en parler ! Envoyez aux candidat.es des informations à ce sujet, posez-leur des questions si vous les croisez lors d'un événement, informez les médias et montrez aux politicien.nes actuel.les et futur.es que les citoyen.nes savent qu'il y a des problèmes avec notre réglementation environnementale et que nous voulons du changement !

Nous utilisons le terme « candidat.es », mais n'oubliez pas que vous pouvez communiquer avec votre député.e actuel.le en tout temps au sujet de ces enjeux. Vous n'avez pas à attendre que l'élection soit déclenchée et que d'autres candidat.es aient été nommé.es pour agir.

La réforme de la LCPE est restée trop longtemps dans l'ombre. Le moment est venu de s'assurer qu'elle reçoive toute l'attention qu'elle mérite.

Plus important encore, en tant que citoyen.nes, nous avons le droit de participer pleinement aux processus démocratiques. Et en période électorale, les candidat.es seront à l'écoute.



ce que mon **groupe** peut faire



Rencontrer des candidat.es

Rencontrer les candidat.es peut être intimidant, mais notre démocratie repose sur l'idée que ces personnes nous représentent et que nous devons leur faire part des enjeux qui sont importants pour nous. Ne soyez pas timide, les candidat.es sont disponibles pour nous écouter !

Quelques conseils pour rencontrer les candidat.es



- 01 Prenez rendez-vous** avec le ou la candidat.e par courriel ou par téléphone. Donnez-leur le sujet et le temps nécessaire pour tenir la rencontre. Souvent la rencontre aura lieu à son bureau.
- 02 Envoyez une fiche d'information** (voir annexe B) sur le sujet qui vous intéresse à l'avance, dans l'occurrence, la réforme de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, afin de permettre à la personne de s'informer sur les enjeux et vérifier la position de son parti.
- 03 Préparez une chemise d'information pertinente** incluant la fiche d'information et des articles de presse que vous pouvez laisser au ou à la candidat.e à la fin de votre rencontre. [Consultez le site d'ACSQc pour des documents sur la LCPE disponibles pour impression.](#)
- 04 Décidez qui fera partie du groupe** si vous serez plusieurs personnes. Il faut également décider si une seule personne agira comme porte-parole ou si vous parlerez à tour de rôle. Il est important de ne pas couper la parole à vos collègues ou de se contredire devant le ou la candidat.e.
- 05 Préparer vos questions avant de rencontrer la personne.** Consultez la plateforme du parti en question pour voir si le parti a une position officielle. Même si le parti a une position spécifique, soyez prêt.e à dire pourquoi votre perspective sur le sujet est importante. Les candidat.es seront sensibles aux préoccupations des citoyen.nes.
- 06** Au début de la rencontre, **vous aurez du temps pour exprimer** pourquoi vous êtes préoccupé.es par la réforme de la LCPE. Soyez relativement concis.e. Le but de la rencontre c'est de chercher la position du ou de la candidat.e, mais aussi de le ou la conscientiser de vos préoccupations et de faire valoir que vous représentez un groupe de personnes avec les mêmes préoccupations.
- 07 Si vous n'êtes pas satisfait.es des réponses**, vous pouvez reformuler la question en disant que vous n'avez pas compris la réponse.
- 08 Si vous avez des demandes**, celles-ci doivent être claires, concises et précises.
- 09 Rappelez-vous que votre objectif est de convaincre et d'influencer** le ou la candidat.e et non de l'affronter.

Si le ou la candidat.e ne peut pas vous voir personnellement et demande à ce que vous rencontriez son assistant.e, traitez l'assistant.e avec le même respect et la même courtoisie que le ou la candidat.e, car il ou elle occupe une position qui peut faire avancer votre cause.



Envoyer des lettres aux candidat.es en organisant une séance de rédaction de lettres

Même si vous avez rencontré le ou la candidat.e de votre circonscription, rien ne vous empêche aussi de lui envoyer des lettres pour affermir votre position. En plus de transmettre vos préoccupations à vos représentant.es politiques, organiser une séance de rédaction de lettres permet d'exercer une pression sur le gouvernement afin d'obtenir une réglementation plus sévère des substances toxiques dans notre environnement. Il ne faut jamais oublier que ces lettres ont plus d'impact que nous le pensons, et que plus il y a des gens qui prennent part à l'évènement, plus les perspectives de succès sont grandes.

Vous pouvez préparer une lettre-type que les personnes peuvent utiliser. En termes de l'influence que les lettres peuvent exercer, il y a le principe selon lequel, plus les personnes ont fait un effort pour faire connaître leurs idées aux candidat.es ou au gouvernement, plus les lettres sont considérées comme ayant un poids politique prouvant aux candidat.es que le sujet dont il est question suscite l'intérêt de la population.

Quelques conseils pour organiser une séance de rédaction de lettres



Les lettres à envoyer aux candidat.es, peuvent prendre diverses formes, notamment des lettres électroniques ou lettres format papier.

Lettres électroniques

Pour ce qui est de lettres électroniques, en tant que groupe vous pouvez mener les étapes suivantes :

- 01 Identifiez un lieu clef où vous pourrez réaliser l'évènement :** organisez l'espace en fonction du nombre de personnes que vous pensez recevoir, assurez-vous d'avoir une connexion internet fiable.
- 02 Mobilisez les intéressé.es** en leur rappelant le lieu, l'heure à laquelle se déroule l'activité et la nécessité de l'implication des membres de la communauté.
- 03 Prévoyez le matériel nécessaire à votre évènement :** ordinateurs, bureaux, souris, chaises, etc.
- 04 Ayez en main une lettre-type** pour inspirer les gens (Voir Annexe C).

Lettres format papier

Pour ce qui est de lettres format papier, les lettres écrites à la main sont tout à fait acceptables.

- 01 Identifiez un lieu clef où vous pourrez réaliser l'évènement :** organisez l'espace en fonction du nombre de personnes que vous pensez recevoir.
- 02 Prévoyez le matériel nécessaire à votre évènement :** ordinateurs, bureaux, papier, crayons, gommes à effacer, stylos, timbres, enveloppes, etc.
- 03 Écrivez une lettre courte** (moins d'une page) et simple en incluant vos préoccupations et ce que vous demandez au gouvernement.
- 04 Soyez précis dans vos demandes** et exprimez vos arguments de manière claire et organisée. Par exemple, « Je vous demande de réformer la Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement afin d'y inclure les perturbateurs endocriniens comme une substance toxique ».
- 05 Demandez une réponse** à votre lettre.
- 06 Trouvez l'adresse de vos candidat.es.** Signez et envoyez votre lettre. Toujours inclure la date et votre adresse de retour.

Organiser un débat entre les candidat.es

Un débat est l'occasion de mettre nos candidat.es face à face afin de voir les approches, les engagements que chacun.e envisage par rapport aux préoccupations et aux grands défis de leur communauté. En ce sens organiser un débat est donc une bonne vitrine et mérite d'être préparé avec soin. Pour éviter des conflits d'horaire, il est bien de se coordonner des semaines à l'avance avec chacun des candidat.es sur l'organisation d'un débat. Une fois la date conclue, le lieu et l'heure choisis, il faut assurer la promotion du débat et enfin l'organiser. Si possible, cherchez à vous associer avec d'autres groupes ou organismes locaux afin de se créer des alliés et ainsi gagner en visibilité.

Quelques conseils pour organiser un débat entre les candidat.es*

- 01 Trouvez une date qui convient à tous.les les candidat.es.** Commencez votre planification plusieurs semaines d'avance en envoyant les convocations.
- 02 Sélectionnez un.e modérateur.trice pour l'animation du débat.** Cette personne aura pour tâche de faire respecter les temps de parole de chacun.e, s'assurer que les candidat.es restent concentré.es sur le sujet, et enfin recadrer, relancer les discussions pour que celles-ci soient fluides. Elle ne participera pas au débat en soi, mais veillera à son bon déroulement. Choisissez une personne qui a de l'expérience en animation.
- 03 Choisissez et réservez une salle appropriée,** suffisamment grande pour accommoder les candidat.es et le public.
- 04 Délimitez le temps,** se fixer une durée totale du débat qui peut être d'une heure et demie tout en prévoyant une période de temps pour les questions du public (30 à 40 minutes) et surtout assurez-vous du respect du temps imparti.
- 05 Plantez bien le contexte du débat** et ce qu'on en attend comme résultat. Introduisez les candidat.es. Prévoyez environ 1 à 2 minutes par candidat.e afin de les présenter (leur parti politique, qui ils ou elles sont, un ou deux faits remarquables).
- 06 Consultez nos questions types à poser aux candidat.es** (Voir Annexe A). Envoyez vos questions à l'avance aux candidat.es afin qu'ils ou elles puissent se préparer au débat.
- 07 Faites la promotion de votre débat.** Soyez créatif.ves : affiches, courriel, site internet, réseaux sociaux, journal local, médias, etc.
- 08** Une fois l'événement terminé, **faites un bref compte-rendu du débat** et partagez le sous forme de communiqué de presse ou d'article en faisant ressortir les événements marquants. Envoyez le dans les médias locaux et partagez-le sur les réseaux sociaux.

* Nous remercions l'Opération Vireauvert pour les idées qu'elle nous a inspiré dans cette section.



Agir sur les médias sociaux

Les médias sociaux sont un bon outil pour partager des nouvelles, promouvoir des actions, sensibiliser et mobiliser des personnes autour de la réforme de la LCPE.

Facebook



Sur ce site, il est possible de créer un profil, une page et/ou un groupe afin de sensibiliser, informer et mobiliser les gens de votre communauté web.

Quelques conseils pour utiliser facebook :

- 01 Rendez publiques vos actions** sur votre page personnelle ou votre groupe Facebook. N'hésitez pas à publier du contenu attractif : photos, images, articles, blogs, podcast;
- 02 Utilisez Facebook pour rassembler des personnes** autour de vos actions;
- 03 Allez « aimer » la page Facebook [Action cancer du sein du Québec/Breast Cancer Action Québec](#)**. Soyez à l'affût des nouvelles publications d'Action cancer du sein du Québec et partagez-les à l'aide d'un seul clic.

Twitter

Twitter est une plate-forme de micro-blogues sur laquelle les utilisateurs affichent des commentaires, ou des mises à jour de statut, appelés tweets. Un tweet est limité à 140 caractères. Twitter devient donc intéressant pour passer de l'information sur des événements, des actions ou des nouvelles d'intérêt public concernant la LCPE.

Quelques conseils pour utiliser Twitter :

- 01 Utilisez Twitter pour publiciser vos actions ou vos nouvelles.**
- 02 Utilisez Twitter pour élargir vos réseaux d'alliés.**
- 03 Utilisez le « Hashtags » (#)** : il est suggéré d'utiliser les hashtags fréquemment si vous voulez transmettre de l'information à un large public. Les hashtags permettront aussi à d'autres activistes aux intérêts similaires de vous localiser et vous suivre sur Twitter.
- 04 Allez « aimer » les comptes [@femmetoxic](#) et [@bcaMontreal](#)** d'Action cancer du sein du Québec. Utilisez Twitter pour partager les publications d'ACSQc.



ce que je peux faire





Participer à un débat public

La participation à un débat public offre une occasion de pouvoir questionner les candidat.es sur la LCPE, qui aujourd'hui encore n'interdit pas la circulation des substances toxiques dans notre environnement. C'est une occasion de pouvoir poser publiquement une question à laquelle le ou la candidat.e devra apporter une réponse et se positionner.

Quelques conseils pour participer à un débat public

- 01 Cherchez à connaître les lieux où se déroulent les débats politiques** en vous inscrivant à l'infolettre des candidat.es de votre circonscription ou à l'infolettre des partis politiques.
- 02 Consultez nos questions types pour poser aux candidat.es** (voir Annexe A). Si vous élaboriez votre propre question, assurez-vous qu'elle soit courte, concise, précise et prête à être posée.
- 03 Soyez courtois.e et respectueux.se** en tout temps.

Questionner les candidat.es quand les occasions se présentent

Pendant la campagne électorale, les candidat.es utilisent plusieurs stratégies politiques afin d'aller à la rencontre de leurs électeurs, telles que le **porte à porte**, les **appels téléphoniques** et les **sorties publiques**. Ce sont là des occasions en or pour vous de les interpeller et les questionner à propos de la réforme de la LCPE. C'est un geste simple et efficace afin de faire connaître cette loi aux candidat.es.

Quelques conseils pour questionner un.e candidat.e

- 01 Rappelez-vous que la politesse et la courtoisie sont toujours de mise.** Les comportements irrespectueux ne sont pas la bienvenue et risquent de vous faire perdre de votre crédibilité.
- 02 Rappelez-vous que vous pouvez toujours vous référer aux questions types** que nous avons proposées (Annexe A).



Envoyer un message, une lettre électronique à votre candidat.e

Envoyer un message au gouvernement est un bon point de départ pour transmettre vos préoccupations à vos représentant.es politiques et de chercher des engagements concrets de la part des candidat.es. C'est aussi un moyen pour nos politicien.nes d'évaluer l'intérêt public pour une réforme de la LCPE. Il ne faut jamais oublier que ces messages sont importants et seront comptabilisés dans les bureaux de nos élu.es. Cet aspect fonctionne comme la rubrique « envoyer une lettre à votre candidat.e » dans le premier chapitre, pensez à vous y référer. Vous trouverez des modèles types en Annexe C.

Quelques conseils pour des échanges électroniques avec votre candidat.e

- 01 Envoyez un message à votre candidat.e** afin d'exiger une réforme de la Loi canadienne de la protection de l'environnement.
- 02 Reférez-vous à notre lettre modèle** en Annexe C.
- 03 Envoyez votre lettre** à l'adresse courriel de votre député.

Appeler un.e candidat.e

Appeler au bureau de circonscription est un moyen simple, rapide et personnalisé pour un.e citoyen.ne d'exprimer ses préoccupations vis-à-vis la réglementation environnementale déficiente à ses candidat.es. C'est une action significative qui permet de vous faire entendre par celui ou celle qui aspire à vous représenter.



Quelques conseils pour un appel téléphonique à un.e candidat.e

- 01 Trouvez les coordonnées téléphoniques** du ou de la candidat.e de votre circonscription.
- 02 Inspirez-vous de nos questions types à poser** à votre candidat.e (Annexe A).
- 03 Préparez votre argumentaire.** Vos demandes doivent être courtes, précises et claires. Discutez d'un enjeu par appel.
- 04 Contactez votre candidat.e et demander à lui parler.** Ne soyez jamais fâché.e si le ou la candidat.e ne peut pas vous parler personnellement et demande que vous parliez à un.e assistant.e. Traitez l'assistant.e avec le même respect et la même courtoisie, car cette personne occupe une position qui peut faire avancer votre cause.
- 05 N'oubliez pas de toujours faire preuve de courtoisie et de respect**, même si vous ne partagez pas la même opinion que votre candidat.e.

Lors de l'appel :

- 01 Présentez-vous** : prénom, nom, ville, circonscription, etc.
- 02 Mentionnez que vous appelez afin de discuter** de la réforme de la LCPE.
- 03 Présentez les informations** qui expliquent en quoi la loi n'est plus adéquate et ne nous protège pas assez (voir Annexe B).
- 04 Demandez à connaître la position du ou de la candidat.e** sur le sujet et posez vos questions.
- 05 À la fin de l'appel, demandez quelles seront les suites et les engagements** qui seront pris par le ou la candidat.e.
- 06 N'oubliez pas de remercier votre candidat.e** pour cette rencontre téléphonique.





Agir sur les médias sociaux

Les médias sociaux sont un bon outil pour partager des nouvelles, promouvoir des actions, publier des photos et mobiliser des personnes autour de la réforme de la LCPE.



Facebook



Sur ce site, il est possible de créer un profil, une page et/ou un groupe afin de sensibiliser, informer et mobiliser les gens de votre communauté web.

Quelques conseils pour utiliser facebook :

- 01 Rendez publiques vos actions** sur votre page personnelle ou votre groupe Facebook. N'hésitez pas à publier du contenu attractif : photos, images, articles, blogs, podcast.
- 02 Utilisez Facebook pour rassembler des personnes** autour de vos actions.
- 03 Allez « aimer » la page Facebook Action cancer du sein du Québec/Breast Cancer Action Québec**. Soyez à l'affût des nouvelles publications d'Action cancer du sein du Québec et partagez-les à l'aide d'un seul clic.

Twitter

Twitter est une plate-forme de micro-blogues sur laquelle les utilisateurs affichent des commentaires, ou des mises à jour de statut, appelés tweets. Un tweet est limité à 140 caractères. Twitter devient donc intéressant pour passer de l'information sur des événements, des actions ou des nouvelles d'intérêt public concernant la LCPE.

Quelques conseils pour utiliser Twitter :

- 01 Utilisez Twitter pour publiciser vos actions ou vos nouvelles.**
- 02 Utilisez Twitter pour élargir vos réseaux d'alliés.**
- 03 Utilisez le « Hashtags » (#) :** il est suggéré d'utiliser les hashtags fréquemment si vous voulez transmettre de l'information à un large public. Les hashtags permettront aussi à d'autres activistes aux intérêts similaires de vous localiser et vous suivre sur Twitter.
- 04 Allez « aimer » les comptes @femmetoxic et @bcaMontreal** d'Action cancer du sein du Québec. Utilisez Twitter pour partager les publications d'ACSQc.

rejoindre les médias



Écrire une lettre d'opinion pour un journal

Écrire une lettre pour un journal est un excellent moyen de partager plus largement votre opinion et de renseigner les lecteurs sur un enjeu d'intérêt public. Également, les candidat.es portent une attention aux lettres d'opinion dans les journaux.

Écrire aux journalistes

Saviez-vous que vous pouvez contacter directement les journalistes ? Trouvez leurs coordonnées personnelles à travers le site web de leur journal ou de leur station de télé ou de radio. Soyez toujours poli.e et respectueux.se.



Quelques conseils pour écrire une lettre d'opinion et rejoindre les journalistes

- 01 Choisir un titre pour la ligne de sujet court et accrocheur.** Votre titre est la première chose que les journalistes vont regarder, et s'il ne semble pas intéressant, il est probable qu'ils ne liront pas votre lettre.
- 02 Utilisez un langage fort et imagé,** mais non exagéré ou incendiaire.
- 03 Choisissez un seul sujet par texte.** Vos propos doivent être clairs et concis. Donnez des exemples et des faits concrets. Tentez de ne pas dépasser les 150 mots.
- 04 Proposez des solutions.**
- 05** Si vous avez une date ou un événement précis autour duquel vous souhaitez voir publier votre lettre d'opinion, **il faut soumettre le texte quelques jours avant cette date ou événement.**
- 06 Utilisez des références** (article scientifique, statistiques, article de journal, lois, règlements, etc.) pour appuyer vos idées.



Envoyer un communiqué de presse aux médias

Un communiqué de presse est un bulletin concis qui va droit au but pour décrire un événement ou une question d'importance. Ainsi, écrire un communiqué de presse est un bon moyen d'offrir une visibilité médiatique à vos actions. Avant d'entreprendre la rédaction de votre communiqué de presse, il est important de décider si c'est un communiqué d'invitation ou un communiqué d'information que vous voulez faire.

Le communiqué d'invitation

Le communiqué de presse de type invitation a pour but d'informer les médias d'un événement. Ce communiqué devrait inclure la date, l'heure, le lieu et le but de cet événement. S'il y a des invités d'honneurs, mentionnez-les dans le communiqué. S'il s'agit d'un journal ou autre organe de presse important, envoyez votre invitation 3 à 4 jours d'avance alors que dans le cas d'un journal local, prévoyez plutôt 1 à 2 semaines.

Le communiqué d'information

Le communiqué de presse de type information a pour but de transmettre un message aux médias sur un enjeu ou une nouvelle d'intérêt public. Il est publié avant ou après votre événement et informe le public sur le déroulement de celui-ci. Ce communiqué doit être rédigé de manière à répondre aux questions de base des médias avant qu'ils ne les posent.





Quelques conseils pour rédiger un communiqué de presse

- 01 Choisissez un titre court et vendeur.** Il doit contenir le point central de votre communication. Il faut identifier dans quels types de médias vous voulez diffuser.
- 02** Le premier paragraphe doit contenir les informations ci-contre et selon l'ordre hiérarchique : **pourquoi, qui, quoi, où, quand, comment.** Il doit aussi contenir l'essentiel de l'information que vous voulez faire passer.
- 03 Assurez-vous d'avoir une seule idée par paragraphe.**
- 04 Les autres paragraphes pourront contenir des informations supplémentaires** sur la mise en contexte, l'historique et les personnes impliquées, ainsi que sur l'impact potentiel de cette nouvelle sur le public visé.
- 05 Insérez des citations des personnes impliquées** dans votre communauté.
- 06 Prenez des photos de votre événement** pour pouvoir les envoyer avec votre communiqué de presse.
- 07 Ne pas dépasser une page.**
- 08 Votre communiqué doit être écrit à la 3^e personne,** d'une façon claire et concise.

Voici un exemple :
(vous trouverez aussi un modèle en annexe D)

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Titre

Lieu et date

Premier paragraphe

Quoi, qui, quand, où, comment, pourquoi.

Paragraphes suivants

Contexte, historique, personnes impliquées, impact sur la population, citations.

-30-

Personne contact pour les médias

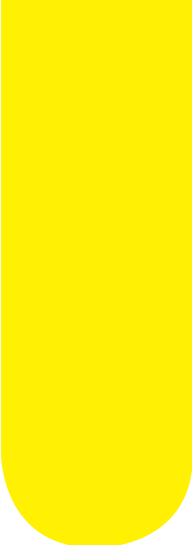
Nom et coordonnées

La convention veut qu'à la fin du texte que vous souhaitez voir publier, vous devez toujours inscrire « -30- » de manière centrée. Cela signifie que ce qui se trouve sous ce chiffre n'est pas pour publication.



conclusion





L'importance d'une réforme de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement demeure encore trop inconnu pour l'ensemble de la population québécoise. Action cancer du sein du Québec espère à travers cet outil avoir contribué à la sensibilisation et à l'appel à l'action des citoyen.nes quant à la réforme de la LCPE qui contribuera à la protection réelle de notre santé et celle de notre environnement.

Aussi recoupe-t-elle un ensemble d'information non seulement sur la LCPE en elle-même, mais aussi de techniques pratiques pour entrer en communication en groupe ou de manière individuelle avec les candidat.es et député.es futur.es pour n'importe quel enjeu électoral. Avec une plus grande participation

citoyenne notre démocratie sera plus forte. Mais elle dépend de chacun.e de nous.

« Vous ne pouvez pas passer une seule journée sans avoir un impact sur le monde qui vous entoure. Ce que vous faites fait une différence et vous devez décider quel genre de différence vous voulez faire. » – Jane Goodall

Une dernière chose, nous aimerions recevoir vos commentaires sur notre boîte à outils. Remplissez un très court questionnaire pour nous aider à améliorer notre travail à surveyMonkey.com/r/C7F95RK. Merci!

The background is a solid light green. There are four large, vertical, yellow rounded rectangles of varying heights and widths. Two are on the left side, and two are on the right side, creating a symmetrical, abstract design.

annexes



Suggestions de questions à poser aux candidat.es

Notes

Annexe B

Modèle de fiche synthèse pour la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, un enjeu électoral

Les Canadien.nes se mobilisent pour une réforme de la LCPE

La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE) définit ce qui constitue une substance toxique et établit, entre autres, des mesures de contrôle des émissions de polluants atmosphériques et aquatiques et des déchets dangereux. Par exemple, la loi réglemente les émissions atmosphériques en lien avec les gaz à effet de serre. Ainsi, elle vise la prévention de la pollution et la protection de l'environnement et de la santé humaine. Un large éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux et municipaux se basent sur ces définitions et ces contrôles.

Cette loi est désuète et rend impossible une gestion efficace de la multitude de nouveaux composés chimiques utilisés dans nos produits de consommation. Chaque jour, les Canadien.nes sont exposé.es à des centaines de substances toxiques dont plusieurs d'entre elles sont associées à certains types de cancers, aux troubles de la reproduction, aux maladies respiratoires et plus encore. Par conséquent, des milliers de personnes décèdent prématurément et des millions d'autres sont atteintes de maladies évitables.

Les principaux enjeux

La loi actuelle :

- 01** permet la circulation de substances hormonoperturbantes, cancérigènes, mutagéniques, toxiques pour la reproduction, le développement neurologique ou le développement du fœtus;
- 02** applique de manière limitée le programme de prévention de pollution et il en résulte un nombre croissant de rejet de substances toxiques dans l'environnement;
- 03** n'établit pas de normes nationales contraignantes ni sur la qualité de l'air ni pour l'eau potable.

Il a été démontré que la classe de substances chimiques « perturbateurs endocriniens », c'est-à-dire hormonoperturbant, est associée à une hausse des cas de cancers hormonodépendants (comme ceux du sein et de la prostate), de maladies chroniques (comme le diabète et l'asthme), de troubles neurologiques (comme le TDAH et l'autisme) et de troubles reproductifs (chez les deux sexes).

Tous les Canadiens et Canadiennes méritent de vivre dans un environnement sain et sécuritaire.

Pourquoi appuyer une réforme de la LCPE

Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable (Comité ENVI) de la Chambre des communes du Canada sur la LCPE a proposé 87 recommandations dans son rapport présenté au Parlement en 2018. Le gouvernement actuel s'engage à les étudier dans un prochain mandat. **Nous demandons que vous, en tant que candidat.e, une fois élu.e, fassiez en sorte que la réforme telle que proposée par le Comité ENVI soit adoptée.** Il est urgent que le Parlement du Canada agisse rapidement pour protéger les Canadien.nes et l'environnement.

[Consultez le site d'ACSQc pour des documents sur la LCPE disponibles pour impression.](#)



Annexe C

Modèle de lettre à envoyer aux candidat.es

DATE

Cher (NOM DU CANDIDAT),

Chère (NOM DE LA CANDIDATE),

J'espère que votre campagne se déroule bien. En tant que citoyen.ne de votre circonscription, je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude face à l'inaction concernant la réforme de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE). Cette loi est le fondement de la réglementation environnementale au Canada et elle a grandement besoin d'être réformée.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement est à la réglementation environnementale ce que la Loi sur les normes du travail est aux droits des travailleurs. C'est la base à partir de laquelle tous les autres règlements sont élaborés. Tout comme la Loi sur les normes du travail établit clairement ce qui constitue une semaine de travail normale, comment les heures supplémentaires doivent être rémunérées, quels sont les congés payés ou les congés de maladie, etc., la LCPE définit en noir et blanc comment les substances toxiques sont définies, comment elles doivent être contrôlées, comment les milieux marins doivent être protégés contre la pollution terrestre, les exigences en matière de carburants et les émissions des moteurs et beaucoup plus. Il fournit les écrous et les boulons nécessaires à la protection de l'environnement qui nous entoure.

En 2017, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes a publié son étude exhaustive de la LCPE en notant que « l'exposition aux substances toxiques entraîne des milliers de morts prématurées chaque année et des millions de maladies évitables ». L'étude explique à quel point nous sommes exposé.es à des niveaux de pollution toujours plus élevés, puis décrit ensuite les mesures à prendre pour réformer la LCPE afin de la moderniser de manière à protéger la santé humaine et l'environnement dans notre monde.

Même si notre loi la plus fondamentale pour la protection de l'environnement est dépassée, nous avons la feuille de route dont nous avons besoin pour la corriger. Les scientifiques, les médecins, les groupes de santé et les groupes environnementaux s'entendent généralement pour dire que nous savons ce qu'il faut faire pour réformer la loi.

Notre question pour vous est de savoir si nous pouvons compter sur votre soutien pour réformer la LCPE lors de la prochaine législature si vous êtes élu ?

Notre groupe aimerait vous rencontrer pour discuter de l'environnement et de la réforme de la LCPE. Nous nous ferons un plaisir de venir à votre bureau à votre convenance. Entre-temps, nous avons joint une fiche d'information sur la LCPE qui fournit de plus amples renseignements.

Nous avons hâte de vous rencontrer et d'entendre vos points de vue sur la réforme de la LCPE.

Meilleures salutations,

(VOTRE NOM)

Annexe D

Modèle de Communiqué de presse à envoyer aux journalistes et aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La société civile québécoise prend position sur la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999* (LCPE) en demandant au gouvernement fédéral de mieux protéger la santé humaine et l'environnement.

Montréal, 19 mars 2018

Plus de 50 groupes québécois ont signé la Déclaration qui est envoyée **aujourd'hui** à l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Cette alliance représente un large éventail de la population québécoise, bien au-delà du mouvement écologique traditionnel. Parmi eux se trouvent des centres de recherche très réputés, des groupes d'aide périnatale, des groupes de femmes, des groupes de travailleurs, des refuges et groupes luttant contre la violence, des regroupements d'étudiants, des groupes de littératie et des groupes culturels.

La LCPE, qui fait l'objet d'une révision par le gouvernement fédéral à l'heure actuelle, est la pierre d'assise de notre réglementation en matière environnementale. Notamment, elle définit ce qu'est une substance toxique et met en place des mesures de contrôle des émissions polluantes et des déchets dangereux. Or, les lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux s'appuient sur cette définition et ces mesures de contrôle.

La Déclaration indique qu'il est urgent et crucial que le Parlement du Canada révise la ***Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999*** conformément aux recommandations du gouvernement dans son rapport déposé en juin 2017. Les groupes alliés se sont engagés à soutenir la Déclaration en soulignant les éléments importants de la LCPE qui ont besoin d'une réforme, et en faisant pression sur le gouvernement pour qu'il suive les recommandations et apporte une législation réformée.

- Réviser la définition du terme « toxique » afin d'inclure les perturbateurs endocriniens.
- Renverser le fardeau de la preuve dans le cas des substances extrêmement préoccupantes tels que les substances cancérigènes, substances toxiques pour la reproduction et les perturbateurs endocriniens.
- Exiger que les évaluations des risques comprennent les expositions globales, les effets cumulatifs et synergiques.
- Tenir compte des populations vulnérables et des collectivités marginalisées, incluant les fenêtres de vulnérabilité critiques, lors des évaluations des risques.
- Exiger l'étiquetage obligatoire des dangers de tous les produits contenant des substances toxiques.
- Reconnaître le droit à un environnement sain.
- Améliorer les échéances et les exigences des mesures de gestion des risques des substances toxiques.
- Évaluer et recenser les substituts des substances toxiques ainsi qu'imposer à l'industrie le fardeau de démontrer qu'il n'existe pas de substituts moins toxiques.

La réforme de la LCPE est une question de justice sociale. Les populations défavorisées et marginalisées sont plus vulnérables aux impacts des substances toxiques et subissent des effets cumulatifs plus sévères. En outre, ces problèmes revêtent une dimension genrée, car les femmes assument une plus grande part de la responsabilité de la santé de leur famille et des choix de consommation qui influent sur leur exposition aux substances toxiques non couvertes par la loi actuelle. Le vaste réseau d'associations et de groupes de la société civile de tous les secteurs est préoccupé par ces questions et presse le gouvernement canadien pour la réforme de la LCPE.

-30-

Pour des informations ou des interviews, contactez (nom de la personne désignée à répondre pour le groupe), numéro de téléphone et adresse courriel.

Action cancer du sein du Québec est la seule organisation indépendante de lutte contre le cancer du sein au Canada dont la mission est de travailler à la prévention du cancer du sein et à l'élimination des substances toxiques environnementales liées à la maladie.



Pour plus d'information

Documents gouvernementaux

- 01 [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(texte de loi\)](#)
- 02 [Rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, Un environnement sain, des Canadiens et une économie en santé : Renforcer la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999.](#)

Documents d'Action cancer du sein du Québec

- 01 [La société civile québécoise prend position sur la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 : Quatre-vingt-deux groupes ont signé notre déclaration demandant au gouvernement de renforcer celle-ci afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement](#)
- 02 [L'exposition aux substances toxiques, un enjeu féministe](#)
- 03 [Pourquoi nous devons réformer la LCPE ?](#)
- 04 [Consolider la réglementation des substances toxiques pour la prévention des maladies et le droit à un environnement sain. Mémoire à l'intention du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes](#)

Articles de journaux

- 01 [Loi sur l'environnement : pas de modifications avant les prochaines élections](#), La Presse, le 29 juin 2018.
- 02 [Substances toxiques : une réforme de la loi s'impose](#), Gaïa Presse, le 16 juin 2017.
- 03 [Cancer du sein : il est temps de s'attaquer aux causes environnementales](#), La Conversation, 11 février 2019

Articles de journaux en anglais

- 01 [Feds shy away from endorsing regulatory overhaul for 'high-concern' chemicals in CEPA reform](#), The Hill Times, July 9, 2018
- 02 [Will a healthy environment become a right ? Ottawa still mulling overhaul](#), Globe and Mail, June 29, 2018
- 03 [As the oceans rise, so do your risks of breast cancer](#), The Conversation, January 15, 2019

D'autres boîtes à outils

- 01 [Vireauvert](#)
- 02 [Trousse d'activiste d'Action cancer du sein du Québec](#)

Notes



ACTION CANCER DU SEIN DU QUÉBEC
BREAST CANCER **ACTION** QUEBEC



Nos corps, **notre environnement**

Action cancer du sein du Québec

469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 430
Montréal (Québec) H3N 1R4

acsqc.ca

info@acsqc.ca

514 483-1846